

Réunion du Conseil d'établissement
École de Carillon
Le mardi 15 décembre 2020
18 h 30 – 21 h
Séance virtuelle

Procès-verbal

Sont présents :

Caroline Taillon, directrice
Denise Chartrand, enseignante
Benoît Leblanc, enseignant
Sébastien Rousseau, enseignant
Marie-Li Roy, psychoéducatrice
Justine Adam, parent
Brigitte Bélanger, parent, présidente
Émilie Couture, parent substitut
Julie Fournier, parent, vice-présidente
Marie-Christine Henry, parent

Sont absentes :

Geneviève Blais, enseignante
Taïmae Benseddik, parent

Public présent :

Aucun

1. Vérification du quorum et désignation du secrétaire de la réunion

Nous avons quorum à 18h33. Mme Taïmae Benseddik est absente. Mme Émilie Couture est substitut en son absence. Mme Geneviève Blais est également absente. Marie-Christine Henry fera le secrétariat ce soir.

2. Accueil par la présidente et la direction

Mme Bélanger nous informe que la réunion portera principalement sur le budget. Mme Taillon nous mentionne que l'automne a nécessité beaucoup d'adaptation et d'ajustements même ce soir ! Elle espère que tous seront reposés au retour des fêtes.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il y a deux ajouts à l'ordre du jour demandé par Mme Taillon. Le point 7.c) Majoration de 1.26% au SDG et le point 10.e) en lien avec l'école à la maison qui de prolonge en janvier 2021.

Mme Bélanger, demande une correction au point 15, soit février 2021 et non février 2020. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec ces modifications.

Proposé par : Denise Chartrand

Secondé par : Julie Fournier

4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 13 octobre 2020

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité tel quel.

Proposé par : Justine Adam

Secondé par : Denise Chartrand

5. Suivi des dernières rencontres

a) Formation des membres du CÉ

Le site web du Ministère n'est pas finalisé, mais contient assez d'informations pour faire la formation de base. La direction a remis le *Cahier pour les membres et la direction* aux parents du CÉ pour le moment. C'est à venir pour les enseignants. Ce cahier est une synthèse et est donc un document de référence.

Étant donné l'aspect obligatoire de la formation, Mme Bélanger propose une rencontre d'une heure en janvier. Elle suggère de visionner les capsules disponibles (durée totale de 15 min.) puis de présenter quelques fiches thématiques générales et certaines en lien avec des sujets traités à une prochaine réunion du CÉ.

Mme Taillon nous mentionne que par le passé la formation non obligatoire donnée par la commission scolaire avait une durée de 2h30. Les outils peuvent être donnés aux prochains membres pour le futur, mais il faut s'assurer que le soutien offert aux membres actuels sera bien utilisé.

Les membres sont invités à se prononcer. Il a été décidé que les capsules seront écoutées en solo. Il y aura tout de même une rencontre pour voir ensemble quelques fiches thématiques. La date pour la formation est le 19 janvier 2021, 18h30. Mme Bélanger mentionne que nous ajouterons au prochain ordre du jour un point formation pour la présentation de certaines fiches qui seront utiles pour la réunion suivante et ce, tout au long de l'année (sauf à la dernière réunion).

b) Documents en lien avec l'AGA

Les rapports annuels seront envoyés aux parents qui s'étaient inscrits à l'AGA. Ceci a été mis en oubli vu un manque de temps.

De plus, la synthèse des résultats du sondage d'appréciation sera transmise aux membres du CÉ.

6. Questions du public

Aucun public présent. Les parents n'ont pas été invités par courriel cette fois-ci mais les dates ont été diffusées dans l'Info-Parents et sur la page web du CÉ.

Mme Bélanger demande quel est le fonctionnement du concert de Noël version pandémie. Mme Taillon mentionne que Mme Blais est en congé maladie, donc les capsules vidéo seront envoyées aux parents de la classe seulement sans faire de montage vidéo de l'école au complet, vu les circonstances. Le stagiaire en poste sera en charge de ceci.

Le nom de Marie-Christine Henry sera ajouté sur la page web du CÉ sur le site de l'école. Les PV des réunions du CÉ apparaissent maintenant sur cette page web.

7. Sujets à adoption

a) Budget 2020-2021

Mme Taillon nous présente le budget de l'école 2020-2021 et nous explique l'impact du confinement au printemps sur le budget 2019-2020. Les écoles ont eu l'interdiction de dépenser dès le confinement de mars 2020, sauf pour le matériel de désinfection. Les pertes aux services de garde ont été payées par le ministère pour un ratio de 1/3 des pertes. La Commission Scolaire a absorbé la différence, soit 2/3 de ces pertes. Les pertes sont venues d'un moins grand nombre d'élève malgré un personnel à temps plein complet à rémunérer de mars 2020 à juin 2020.

Les grandes dépenses 2020-2021 sont en grande partie en salaire. Il y a une augmentation du personnel au service de garde et en poste à l'école (3) en 2020-2021 versus 2019-2020. Ceci est en lien avec l'ajout d'élèves venant de l'école Brébeuf. Le service de garde est touché aussi par une hausse à cause des bulles-classes à respecter et plus de fréquentations. Il y a aussi l'ajout d'une aide à la direction (dont le coût est assumé par le Centre de services scolaires de la Région-de-Sherbrooke).

En général, les dépenses restent sensiblement les mêmes que l'année dernière (avant COVID-19) à quelques détails près. Tout est expliqué point par point aux membres du CÉ. Les mesures dédiées versées directement à l'école par le Ministère sont également présentées (exemple Aide alimentaire maintenant disponible qui ne l'était pas avant, montant alloué pour la bibliothèque, matériel informatique). Cette année, il n'y a pas de location du gymnase étant donné la désinfection que ceci implique.

En résumé, l'école est en bonne santé financière. Le CÉ adopte à l'unanimité le budget de l'école de Carillon 2020-2021 présenté par la direction.

Proposé par : Sébastien Rousseau
Secondé par : Justine Adam

b) Budget du CÉ 2020-2021

Un budget de fonctionnement pour le CÉ est alloué par le CSS au montant de 243\$. Nos règles de régies internes approuvent le remboursement des frais de gardiennage, mais ceci n'est pas utilisé depuis des années. Si ce budget n'est pas utilisé à la fin de l'année, les membres votent pour le remettre à la Fondation de l'école ou pour tout autre dépense en lien avec l'école. Ceci sera discuté en juin.

Le CÉ adopte à l'unanimité le budget 2020-2021 du CÉ.

Proposé par : Julie Fournier
Secondé par : Sébastien Rousseau

c) Majoration de 1.26% du SDG (Augmentation de 0.10\$)

À chaque année, une indexation des coûts est effectuée par le Ministère. Dès qu'il y a une augmentation du tarif des journées pédagogiques au service de garde (SDG), l'école procède en avisant les parents. Ceci sera envoyé sous peu. Pour le 6 janvier, le tarif ne sera pas changé puisque les places sont déjà réservées depuis quelques temps et que cette journée devient une journée de service de garde d'urgence. Pour l'ajout des journées 7 et 8 janvier annoncées le 15 décembre 2020 à 17h en service de garde d'urgence, ceci sera ajusté dans les prochains jours. La nouvelle tarification sera alors effective le 15 janvier 2021.

Le CÉ adopte à l'unanimité l'indexation des frais des journées pédagogiques tel que prévu dans les règles de fonctionnement du SDG déjà adoptées au printemps 2020.

Proposé par : Justine Adam
Secondé par : Julie Fournier

8. Sujets à approbation

a) Activités et sorties éducatives

Pour le moment, aucune sortie n'est prévue; au printemps, le sujet sera rediscuté au besoin.

Les cours hors-école ont été planifiés.

Proposé par : N/A

Secondé par : N/A

9. Sujets à consultation

Aucun sujet à l'ordre du jour.

10. Informations de la direction

a) Suivi sur le budget 2019-2020

Ceci a été fait au point 7a) car le document du budget fait un comparatif entre le budget pour l'année en cours et celui de l'année précédente.

b) Plan triennal de répartition des immeubles 2020-2023

L'acte d'établissement est expliqué aux membres. Soit l'adresse de l'école, le nombre de locaux, fréquentations etc. Ceci prouve que l'école existe pour vrai et permet de voir si les bâtiments sont utilisés à pleine capacité. Le plan triennal permet de voir si certains secteurs ont besoin d'écoles supplémentaires et faire des projections avec le taux de natalité.

Il y a près de 470 élèves actuellement. Pour les 2 prochaines années, ce sera environ 450 élèves pour environ 23 classes. Comme Brébeuf est encore en surcapacité, les projections démontrent qu'il pourrait y avoir encore des transferts dans les prochaines années de Brébeuf vers Carillon.

c) Ajout de 3 journées pédagogiques par le Ministre

Les dates sont les suivantes : 13 novembre 2020, 11 décembre 2020 et 15 janvier 2021. Ceci permet le travail requis par les enseignants en lien avec les mesures sanitaires et sert aussi à de la formation pour les nouvelles plateformes en ligne à utiliser cette année.

La journée du 15 janvier 2021 servira pour la préparation du bulletin.

d) Ventilation de l'école

Il est recommandé de ventiler les locaux même l'hiver. La directrice mentionne que les fenêtres sont ouvertes à plusieurs reprises, mais ceci est la seule mesure possible. L'échangeur d'air est ouvert à pleine capacité au gymnase.

e) Passage en mode *École à la maison* dès le 17 décembre 2020 et les 7-8 janvier 2021

Il n'y a pas de prêt de matériel aux élèves pour ces journées. Des commandes ont été passées, mais le matériel est encore en route. Le secondaire a été mis en priorité pour ce matériel par le Centre Service Scolaire. Si l'école doit se faire à distance, un plan est prêt. Mais pour décembre et début janvier, ceci n'est pas requis pour le moment.

11. Informations de la présidence

La présidente n'a pas d'informations particulières à nous communiquer. Nous soulignons le travail remarquable de la direction, du personnel enseignant, du service de garde et tout autre personnel dans le contexte actuel. Aucun cas de COVID actuellement pour l'école de Carillon. Chapeau ! Mme Taillon mentionne le travail d'équipe avec les parents. Il faudra cependant surveiller nos courriels pendant le temps des fêtes si jamais un cas se déclare. Les membres mentionnent de faire un mémo aux parents afin que tout le monde soit au courant de la réussite commune jusqu'à maintenant.

12. Informations des représentants au comité de parents

Mme Bensedick étant absente, Mme Bélanger nous avise qu'un document synthèse suivra prochainement pour nous faire part du contenu des réunions auxquelles elle a assistée.

a) Résumé de la rencontre du 14 octobre 2020

b) Résumé de la rencontre du 11 novembre 2020 (priorités et mandat du CP)

c) Résumé de la rencontre du 9 décembre 2020

13. Informations de la Fondation

Des gourdes avaient été préparées pour les enfants avec leur nom pour leur donner lors du Marchethon. Cependant vu le départ hâtif pour le congé des fêtes, ceci sera remis aux enfants au retour du long congé.

Des clés USB ont été préparées pour les membres du personnel et les élèves finissants.

Pour le moment, aucune activité est organisée par la Fondation à cause des mesures sanitaires.

14. Informations de l'OPP

Comme il n'y a pas de déplacements autorisés dans l'école, ce sera plus du support aux parents via des conférences en ligne. Une analyse de besoin sera faite après la période des fêtes pour voir les besoins des parents (cyberdépendance, anxiété, ...).

15. Date de la prochaine rencontre : 16 février 2021

La date de la prochaine réunion est confirmée pour le 16 février 2021.

16. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h59.

Proposé par : Émilie Couture
Secondé par : Denise Chartrand

Présidente

Directrice

Annexes